
**DIRECTION DE L'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE
DES PROJETS TERRESTRES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact
pour le projet de parc éolien du Mont-Rothery
par Développement EDF EN Canada inc.**

Dossier 3211-12-196

Le 24 octobre 2013

*Développement durable,
Environnement,
Faune et Parcs*

Québec 

INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet de parc éolien du Mont-Rothery par Développement EDF EN Canada inc. répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP) sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et la recommandation au ministre.

1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
14 novembre 2012	Réception de l'avis de projet
30 novembre 2012	Délivrance de la directive
20 décembre 2012	Réception de l'étude d'impact
7 mai 2013	Transmission de la 1 ^{re} série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
10 juillet 2013	Réception du complément de l'étude d'impact sur l'environnement
11 septembre 2013	Transmission de la 2 ^e série de questions et commentaires à l'initiateur de projet
11 octobre 2013	Réception de la deuxième série de réponses aux questions et commentaires

2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet de Développement EDF EN Canada inc. consiste en la construction d'un parc éolien d'une puissance nominale de 74 MW produite par 37 éoliennes MM82 et MM92 de 2 MW du fabricant REpower. Ce projet découle d'un contrat d'approvisionnement en électricité octroyé par Hydro-Québec Distribution (HQ-D) dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2005 03 lancé le 5 mai 2008 pour 2 000 MW d'énergie éolienne dans la province de Québec. Le projet était initialement prévu sous le nom de Parc éolien de Clermont et se situait dans la municipalité régionale de comté (MRC) de Charlevoix-Est. En raison de l'impossibilité de réaliser le projet à l'endroit initial, l'initiateur a demandé à HQ-D de déplacer le projet dans le secteur de Murdochville, en Gaspésie. Le domaine du parc éolien est situé dans le territoire non organisé (TNO) Collines-du-Basque de la MRC de La Côte-de-Gaspé ainsi que dans le TNO Mont-Albert de la MRC de La Haute-Gaspésie.

L'emplacement de certaines éoliennes a été modifié en cours d'élaboration du projet. En plus des 37 éoliennes prévues, le projet comprend des chemins d'accès, un réseau collecteur souterrain des chemins et un poste de raccordement élévateur de tension 34,5 kV – 161 kV.

Les principaux enjeux environnementaux identifiés dans le cadre du projet concernent la migration des oiseaux et des chauves-souris, l'habitat de la Grive de Bicknell (espèce à statut précaire), le paysage et le climat sonore. Il est à noter que Développement EDF EN Canada a consulté le MRN, la municipalité de Murdochville et les MRC concernées dans les premières étapes de développement de ce projet. Les communautés autochtones micmaques de Gespeg et de Gesgapegiag ont également été consultées par les partenaires du projet ainsi que par le ministère. Une rencontre de type « portes ouvertes » a également été organisée par l'initiateur, pour le grand public. Les retombées socio-économiques locales, les mesures d'atténuation pour la protection des cours d'eau, les étapes de construction, l'échéancier prévu, les éléments du milieu pris en compte dans le processus d'évaluation environnementale, les simulations visuelles du projet et les opportunités d'emplois sont des éléments qui ont été discutés lors de cette rencontre.

Le coût global du projet est estimé à 190 M\$. La mise en service du parc est prévue pour le mois de décembre 2015.

3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par la Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres en collaboration avec les unités administratives concernées du MDDEFP, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine;
- la Direction des politiques de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- le secteur Faune;
- le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire;

- le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère des Finances et de l'Économie;
- le ministère des Ressources naturelles;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère des Services gouvernementaux;
- le ministère des Transports;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère du Tourisme;
- le Secrétariat aux affaires autochtones;
- la Société Radio-Canada;
- Environnement Canada.

L'avis de recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- DÉVELOPPEMENT EDF EN CANADA. *Parc éolien du Mont-Rothery, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 1 : Rapport principal*, 20 décembre 2012, 176 pages.
- DÉVELOPPEMENT EDF EN CANADA. *Parc éolien du Mont-Rothery Étude d'impact sur l'environnement Volume 2 : Documents cartographiques*, par Pesca Environnement, 20 décembre 2012, 10 cartes et 8 simulations visuelles.
- DÉVELOPPEMENT EDF EN CANADA. *Parc éolien du Mont-Rothery, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 3 : Études de référence*, 20 décembre 2012, 38 pages et 5 annexes.
- DÉVELOPPEMENT EDF EN CANADA. *Parc éolien du Mont-Rothery, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 4 : Addenda présentant des modifications au projet et réponses aux questions et commentaires reçus le 7 mai 2013*, 10 juillet 2013, 49 pages et 3 annexes.
- DÉVELOPPEMENT EDF EN CANADA. *Parc éolien du Mont-Rothery, Étude d'impact sur l'environnement, Volume 5 : Réponses aux questions et commentaires (série 2) transmises le 11 septembre 2013*, 11 octobre 2013, 12 pages et 2 annexes.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant les documents complémentaires, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée de juin 2011. De plus, l'initiateur s'est engagé à déposer un résumé de l'étude d'impact avant le début de la période d'information et de consultation publiques qui sera tenue par le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.



Jeanne Camirand, agronome

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale des projets terrestres